

Une Fondation au service des personnes depuis plus de 140 ans.

- 1876** Le pasteur Henri ROEHRICH crée le « Magdalenenstift zu Strassburg. Rettungsanstalt für evangelische Mädchen » (Fondation Sainte Madeleine pour le sauvetage des jeunes filles protestantes) à la Robertsau, quartier proche de Strasbourg.
Le fonctionnement est assuré par des dons et legs.
- 1888** Guillaume II, empereur d'Allemagne reconnaît l'utilité publique de la Fondation.
Cette reconnaissance sera confirmée après 1919.
- 1889** La Fondation déménage au 4 rue Welsch, à Strasbourg-Neuhof sous le nom de « Refuge protestant de jeunes filles ». Elle accueille dorénavant des jeunes filles à partir de 16 ans.
La direction est assurée par des diaconesses.
- 1910-1930** L'Etat participe au financement. Les pensionnaires (80 à 100) sont majoritairement placées par le service du Ministère.
- 1939-1945** L'établissement est fermé, les biens endommagés, le personnel dispersé.
La Fondation ouvre à nouveau ses portes en 1945. En 1948, elle accueille 50 pupilles.
- 1953** La Fondation déménage une troisième fois pour s'installer à Wangen sous le nom de « Maison évangélique d'éducation pour jeunes filles- Le Freihof ».
Elle achète les anciens bâtiments, le potager et le verger.
Les grands dortoirs sont remplacés par des chambres plus petites qui reçoivent, pour commencer, 24 jeunes filles.
- Depuis le 19^e-ème siècle, seule l'abbesse de Saint Ftienne avait le droit de justice et le droit de lever des impôts à Wangen. Elle était installée au Freihof, terme qui vient de l'allemand « freier Dinghof », ce qui signifie « cour libre ». Un droit très particulier s'y exerçait : le droit d'asile. Ainsi, quiconque parvenait à franchir une haie bordant le domaine était -sous certaines conditions- sous la protection de l'abbesse. Le Freihof était déjà un refuge !*
- 1963** Une classe interne d'enseignement élémentaire est ouverte et le fonctionnement de la classe ménagère, déjà existante, est poursuivi.
- 1966** Débute la construction des pavillons A, B, C et des bâtiments abritant les bureaux actuels.
L'effectif des jeunes filles accueillies passe à 36.
- 1969** Les travaux du terrain et de la salle de sport sont achevés. Les agrandissements permettent d'augmenter à 56 le nombre de pensionnaires.

- 1978** L'âge minimum d'admission des filles est abaissé à 8 ans. Le personnel d'encadrement devient mixte.
- 1982** La mixité s'étend aux enfants accueillis, ce qui permet la prise en charge de fratries. Outre l'internat classique qui est maintenu, le Freihof innove dans ses modalités d'accueil.
L'expérience des maisons de séjour démarre : des enfants placés vivent avec un couple résidant (l'un des deux est éducateur) et leurs propres enfants.
Cette forme d'accueil sera effective jusqu'en 2012.
- 1990** Deux autres innovations voient le jour avec l'instauration d'un service d'accompagnement qui permet d'accueillir des enfants avec leurs parents dans un logement mis à disposition, ainsi qu'un suivi pour les jeunes majeurs.
- 2004** La Fondation le Refuge élargit son activité sur un second site, après avoir répondu favorablement à la demande de fusion de l'association Valentin Fritsch qui gère un foyer à Mittelhausbergen accueillant 8 enfants selon une modalité de type familial.
- 2005** Est créé un service d'accueil familial. Les assistantes familiales sont actuellement au nombre de 3.